

norum Deodericus post fratrem suum Adelberonem, dato Metensium Episcopatu filio suo adhuc puero, tutorem ei substituit ipsum Deodericum, qui puero urbe excluso, et Episcopatu usurpato, ipsum etiam Deodericum Ducem bello capit. Urbe ergo per obsidionem desolata, tandem pax convenit ».

Les raisons de la rebellion ne sont peut-être pas exactement celles que le moine de Gembloux expose : l'usurpation de l'évêché de Metz était un fait lointain. Il n'avait rien à voir, en tout cas, avec le siège de 1009 qui se termina au désavantage du roi de Germanie. HENRI II, découragé, leva le camp et retourna en Saxe, non sans avoir dévasté les campagnes entre Metz et Trèves.

« On aurait voulu s'enfuir, écrivait Constantin dans sa *Vita Adalberonis*, mais on manquait de tout, même des choses les plus nécessaires à un voyage. Les villes étaient entièrement dépeuplées, les bourgs et les villages réduits en cendre ; le fer, le feu, la famine, la peste avaient complètement désolé nos environs. Des familles nobles, jadis opulentes, se trouvaient réduites à l'indigence. Les vignes étaient arrachées, les arbres coupés, les monastères dépeuplés et réduits en d'affreux déserts ». Thietmar, évêque de Mersebourg précisait même dans sa *Chronique* : « J'ai vu une lettre écrite quelque temps après la guerre dans laquelle il est dit que huit cents familles de serfs appartenant à l'église cathédrale de Metz, accablées de faim et de misère, ont abandonné le pays à l'insu de leur maître, et que d'autres se sont exilées même avec leur consentement ».

Il ajoutait encore qu'une des abbayes, hors la ville, avait été ruinée pendant le siège. Meurisse qui rapporte, après lui, le fait, pense qu'il s'agit de Saint-Martin hors les murs. Il ajoute que le roi avait tenu alors lui-même à réparer les désastres et défendu à ses armées d'agir ainsi à l'avenir.

« In diebus illis, Thiedricus Metensis Episcopus et Dux Henricus frater eius, cum caeteris conspiratoribus, magnam regi et suis familiaribus molestiam inferens, sibi, successoribusque suis inexcusable detrimentum promeruit. Ecclesia namque una quae extra Metensem stabat civitatem, et congregatio ibidem serviens a Slavis Dominum non timentibus vastatur. Sed hoc damnum magna ex parte rex cum juramentis et ex sua proprietate restituens, ne quid huic simile accidisset cuncto exercitu cavere praecepit, vineas et aedificia cum frumento ceterisque utilitatibus laesit ».

A partir du mois d'août, et durant toute l'année suivante, aucune action militaire ne fut plus tentée. La trêve fut encore effective en 1011. Cette année-là, à Mayence, une diète réunit autour d'HENRI II, THIERRY duc de Haute-Lorraine, HENRI ex-duc de Bavière, les évêques de Metz, Toul et Verdun. On chercha les moyens d'arrêter le conflit et l'on se sépara, sans résultat, le roi de Germanie ayant refusé de souscrire aux conditions posées par le parti de Luxembourg.